

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION PERIGOURDINE  
1 bd Lakanal – BP 9033  
24019 - PERIGUEUX

DD061-2013

DELIBERATION

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Nombre de membres du conseil  
en exercice : 67  
Présents : 44  
Votants : 54  
Pouvoirs : 10

Date de convocation du Conseil de la  
Communauté d'Agglomération  
Le 21 juin 2013

Le 28 juin 2013

Le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la  
présidence de Monsieur Claude BÉRIT-DÉBAT

**OBJET : EXTENSION DE LA VOIE VERTE DES BERGES DE L'ISLE : DELEGATION  
AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX**

M. BERIT-DEBAT, Président

Mmes DE PISCHOFF, CASA, BELOMBO, DUTHEIL, CONTIE, SIMEON, MOULENES, PATRIAT, TYTGAT,

MM. BROUILLAUD, COURTEY, BUISSON, LE MAO, FAYOLAS, LECOMTE, FRESSINGEAS, LE PAPE, DAUGIERAS,  
ROUSSARIE, BARBARY, CORTEZ, DASSEUX, PEYROUNY, ROCHE, GEOFFROY, RIGAUD, CHASTENET,  
LARENAUDIE, MOYRAND, BOUDY, BOURGEOIS, DUPUY, GERAUD, LE GUAY, MINGASSON, MOUTAWAKKIL,  
NASSEYS, BUFFIERE, ROULAUD, DECABRAS-MATA, PLAN, GEORGIADES, COLBAC.

ABSENTS :

Mmes LEBouc, BOUSSARIE, DOAT, DOUX-BRUN, KARASSEFF, LABAILS, MARCHAND, NOUGUEZ, REINHART,  
ROUGIER,

MM. SIMON, VAUBOURGOIN, PRADEAU, TESTUT, ROY, BELLOTEAU, DESMESURE, GELINEAU, LE VACON,  
LINTIGNAC, MATHIVET, MINGASSON, MOUTAWAKKIL, THOMAS, MATELAT.

POUVOIRS :

M. ROY	pouvoir à	Mme SIMEON
M. DESMESURE	pouvoir à	Mme PATRIAT
Mme LABAILS	pouvoir à	Mme REINHART
M. KARASSEFF	pouvoir à	Mme TYTGAT
M. MATELAT	pouvoir à	M. NASSEYS
M. VAUBOURGOIN	pouvoir à	M. BERIT-DEBAT
M. GELINEAU	pouvoir à	M. BOUDY
Mme MARCHAND	pouvoir à	Mme MOULENES
Mme DOAT	pouvoir à	M. MOYRAND
Mme DOUX-BRUN	pouvoir à	M. MOUTAWAKKIL

DD061-2013

**OBJET : EXTENSION DE LA VOIE VERTE DES BERGES DE L'ISLE : DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Considérant que** lors de la réunion du 04 novembre 2011, le conseil avait validé l'avant projet de la phase1 de l'extension de la voie verte :

**Phase 1 – Secteur Est**

- Longueur du tracé : 3 200 m
- Ouvrages : passerelle sous le pont de la rue du Pont (route départementale n°5)
- Mur de soutènement au niveau de la parcelle AV 2 (à proximité immédiate du pont de la RD n°5)
- Réalisation de deux boviducs pour permettre le breuvage des vaches

Les coûts sont les suivants :

- Voie verte (y compris plantations et mobilier)..	980 000 € HT
- Reprise de berges.....	130 000 € HT
- Ouvrages.....	470 000 € HT

**TOTAL 1 580 000 € HT**

**Phase 1 – Secteur Ouest**

- Longueur du tracé :
  - 1 200 m sur Marsac-sur-l'Isle
  - 1 300 m sur Chancelade
- Ouvrages
  - Passage à l'arrière de la parcelle AI 6 (entreprise Brissaud)
  - 2 passerelles en encorbellement sous le pont de l'avenue Louis Suder
  - Passage à l'arrière des parcelles AL 271,527 et 551 (entreprise Tarondeau)

Les coûts sont les suivants :

- Voie verte (y compris plantations et mobilier).	830 000 € HT
- Reprise de berges.....	90 000 € HT
- Ouvrages.....	430 000 € HT

**TOTAL 1 350 000 € HT**

**Considérant que** le coût global des travaux de la phase 1 est estimé à 2 930 000 € HT (valeur septembre 2011).

**Considérant que** l'enquête réglementaire au titre de la loi sur l'eau a débuté le 13 mai 2013. La procédure doit s'achever en septembre 2013.

**Considérant qu'** une consultation d'entreprises pour l'attribution des marchés de travaux (7 lots) a été lancée le 14 mai. La remise a été fixée au 25 juin. Les problématiques de réglementation au titre de la loi sur l'eau et un retard dans l'avancement des études n'ont pas permis de lancer la consultation plus tôt.

**Qu'** afin de ne pas attendre la réunion du conseil de fin septembre pour attribuer les marchés de travaux (ce qui conduirait à un démarrage effectif du chantier fin novembre 2013, soit à la plus mauvaise période avec des sols gorgés d'eau), il est proposé d'autoriser, par anticipation, le président à signer les marchés de travaux.

**Considérant que** cette autorisation serait conditionnée :

- à l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres
- au respect de l'enveloppe financière fixée à 2 930 000,00 € HT (valeur septembre 2011)

soit actualisée à la date de remise des offres (juin 2013), 3 050 000 € HT décomposée comme suit :

INTITULE DU LOT	Estimation (€HT valeur juin 2013)
VRD	1 380 000
OUVRAGES DIVERS GROS OEUVRE	350 000
OUVRAGES DIVERS OSSATURE METALLIQUE	580 000
ESPACES VERTS	150 000
CLOTURES SERRURERIES	410 000
MOBILIER SIGNALÉTIQUE	30 000
ECLAIRAGE PUBLIC	150 000
	3 050 000

**Que** sous ces réserves, un démarrage des travaux pourra être effectif fin septembre 2013.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,  
DECIDE :**

- d'autoriser le Président à signer les marchés pré cités.

**Délibération votée à l'unanimité**

Délibération publiée le - 5 JUIL. 2013  
Délibération certifiée exécutoire  
à compter du

Pour extrait conforme,  
Périgueux, le 16 JUIL. 2013

Pour le Président et par délégation,  
Le Vice Président de l'administration générale,  
Jean Guy NASSEYS

16 JUIL. 2013